

RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE L'EX-CARRIÈRE LANDREVILLE ***Les travaux avancent comme prévu !***

Boucherville, 12 décembre 2018. Lors de la 5^e rencontre du comité de vigilance du projet de réhabilitation environnementale de l'ex-carrière Landreville, tenue le 6 décembre dernier, l'avancement des travaux a été cœur des discussions. Les participants ont été informés qu'entre juillet et décembre 2018, environ 300 000 tonnes métriques de matériaux avaient été reçues afin de remblayer le site, essentiellement dans la portion de l'ancien dépotoir. Cette quantité représente une moyenne de 110 camions par jour.



M. Bernard Meunier, directeur du projet, a profité de cette réunion pour exprimer ses impressions envers le dossier. *« Au cours des derniers mois, le projet de réhabilitation a suscité beaucoup d'intérêt de part et d'autre amenant la collectivité et Sanexen à travailler en étroite collaboration pour développer des mesures de bonne cohabitation. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les intervenants du milieu pour leur apport précieux. Je crois aussi que l'équipe de Sanexen peut être fière de ses accomplissements à ce jour. »*

Cohabitation, de la parole aux gestes

Rappelons qu'en amont du démarrage des travaux, Sanexen a pris contact avec le milieu en organisant plusieurs rencontres d'échange pour bien cerner les préoccupations envers le projet. Ces dernières portaient principalement sur la circulation des camions, les impacts potentiels des travaux et les risques de contamination de l'eau. Cette étape charnière a permis de moduler le projet en fonction des attentes. *« Dans la foulée de tous ces échanges, un comité de vigilance a été formé afin de suivre les opérations sur une base régulière. À ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'à la fin du projet, les participants se mettent au diapason en ce qui touche les travaux en cours, les suivis environnementaux ainsi que les mesures à prendre pour bien cohabiter »,* d'expliquer M. Meunier.

Tout récemment, une entente administrative a été conclue entre Sanexen et la ville de Boucherville pour la gestion du chemin d'Anjou. Cette entente porte sur les modalités d'entretien de la voie ainsi que sur l'installation d'une barrière d'accès automatisée permanente limitant la circulation aux seuls véhicules autorisés. Rappelons qu'un protocole d'entente est à venir entre la ville de Boucherville et Sanexen, notamment en ce qui a trait à l'installation d'une conduite d'aqueduc pour desservir les résidents du chemin d'Anjou. Site Internet du projet www.crsvoisinage.com